

Inf'eau (à l'intérieur)

Retrouvez toute l'info sur l'eau

Ça bouge sur
le domaine de Valx !

Le Verdon à vélo

Quand on parle du
loup...

Cette lettre est disponible à la
Maison du Parc - Par Nature
n° 36 - décembre 2013

Domaine de Valx
04 360 Moustiers-Ste-Marie
Tél. 04 92 74 68 00 - Fax
04 92 74 68 01
info@parcduverdon.fr

Directeur de publication :

Bernard Clap

Comité de lecture :

Communication, équipe

technique / **Crédits photos :**

Équipe technique du Parc

Conception et réalisation :

Autrement dit communication -

04 92 33 15 33

Tirage : 15 000 ex. Édité sur

papier recyclé Cyclus blanchi

sans chlore / **Dépôt légal :**

décembre 2013 N° I.S.S.N.

1293-3287



**Le foncier,
une ressource
non renouvelable**

ça bouge sur le domaine de Valx !

Trois jeunes agriculteurs pour le projet caprin

Alors que les travaux ont démarré sur le domaine de Valx, pour la reconstruction de l'ancienne bergerie située au-dessus de la maison du Parc, l'appel à candidature a abouti à la sélection de porteurs de projets pour la remise en activité agricole des lieux.

Après 47 demandes d'informations, 31 participants aux visites organisées, 8 projets présélectionnés, 3 projets auditionnés pour finalement 1 projet retenu, ce sont donc 3 jeunes agriculteurs qui viendront mettre en œuvre un projet agricole diversifié autour de l'élevage et de la transformation caprine, du maraîchage et de l'accueil pédagogique : Céline Berthier, Julie Ledoux et Benoît Payot. Vous avez hâte de goûter à leurs produits ? Soyez patients, le chantier de rénovation du bâtiment va occuper toute l'année 2014 et les premières traites sont attendues pour le début de l'année 2015... Le temps pour les futurs producteurs de peaufiner leur projet et de concrétiser leur arrivée.

Merci aux membres de la commission de sélection, composée de partenaires experts issus du CFPPA de Carmejane, du CERPAM, de la Chambre d'agriculture 04, d'Agribio 04, du Conservatoire du littoral et d'élus, et à tous les porteurs de projets qui ont cheminé avec le Parc dans cette phase du projet !

■ Contact : Aude Guitton



Le projet de ferme caprine

Quand solaire rime avec solidaire

Il est prévu que la ferme caprine accueille une installation photovoltaïque. Celle-ci est portée par la coopérative Energ'éthique 04, créée par des citoyens désireux d'investir localement dans la production d'énergie renouvelable et d'œuvrer à la maîtrise des consommations. Elle viendra compléter le volet énergie renouvelable de la ferme, y compris à travers le projet pédagogique de cette dernière (sensibilisation aux économies d'énergie, élevage caprin...). Le 30 novembre dernier, une réunion publique a permis de présenter le projet et lancer la mobilisation d'une épargne locale.

Habitants du Verdon et d'ailleurs, voilà une opportunité locale pour mobiliser votre épargne dans une énergie solaire et solidaire !

■ Contact : Dominique Imburgia



Sur les routes, drailles et chemins : histoires de migrants et de transhumants

Le Verdon, entre les Alpes et la Méditerranée, est un carrefour d'échanges, un lieu de passage, d'accueil et d'exode. Les raisons qui poussent les gens à migrer sont diverses (activité pastorale et transhumance, économique, politique, de guerre, touristique, saisonnière, etc.). Au final, tous ces déplacements ont des conséquences sociales, démographiques et culturelles profondes, qui bouleversent le territoire, le confrontent et l'ouvrent au monde. Souhaitant mieux comprendre ces mouvements de la fin du XIX^e siècle à aujourd'hui, nous appréhendons ce thème à travers les routes, chemins et drailles empruntés par ces migrants, pour révéler une partie de l'histoire culturelle de ce Verdon.

En tant qu'acteur de ce Parc, si vous avez une idée d'événement sur ce thème, contactez-nous pour vous aider à mettre en place votre projet. L'objectif est de proposer une programmation et une communication communes en soutenant financièrement 4 ou 5 projets.

Tout événement devra avoir une approche culturelle, artistique et éducative, se dérouler sur le territoire du Parc et être porté par un acteur local. La sélection se fera au 1^{er} semestre 2014 pour une programmation entre le 2^e semestre 2014 et le 1^{er} trimestre 2015.

■ Pour en savoir plus et recevoir l'appel à projet, contacter Audrey Zorzan : azorzan@parcduverdon.fr

Quand on parle du loup...

Après une soixantaine d'années d'absence du territoire français, le loup a franchi la frontière italienne pour s'installer dans le Mercantour en 1992. Quelques années plus tard, il a été observé dans le Verdon pour la première fois, officiellement, en 1998, sur le camp de Canjuers. En 2013, quatre zones de présence permanente (ZPP*) sont recensées sur le territoire du Parc, correspondant à quatre meutes officiellement identifiées par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Dans une meute, seul le couple alpha se reproduit, c'est-à-dire la femelle et le mâle dominants. Il y a une portée par an au printemps. En France, une meute oscille entre 2 et 8 individus.

Le loup est une espèce protégée à plusieurs titres, notamment au titre de la convention de Berne et de la directive « habitats » relatives à la conservation de la vie sauvage en Europe. Il se nourrit d'espèces sauvages (chevreuils, chamois...), mais s'attaque aussi au bétail comme les ovins, rendant les relations éleveurs/loups très difficiles. Le loup n'étant plus menacé d'extinction en France depuis 2009, certaines dérogations très règlementées sont possibles telles que les tirs pour la défense des troupeaux domestiques.

Lors d'une attaque sur un troupeau dans le Verdon, un agent de l'ONCFS se déplace pour effectuer un constat. Après un examen des traces de morsure et de consommation de l'animal attaqué, il transmettra son analyse à la direction départementale des territoires (DDT). C'est la DDT qui déterminera ensuite si l'attaque peut être imputée au loup ou non. Seules des analyses génétiques permettraient d'être formel, c'est pourquoi on parle de « responsabilité du loup non écartée ». Si le loup est soupçonné responsable, l'éleveur peut être indemnisé pour sa perte. Encore faut-il retrouver la carcasse, ce qui n'est pas toujours possible.

Afin de lutter contre la prédation, des moyens de protection sont proposés et financés par l'État à 80 %. Ainsi, les éleveurs en zones de prédation peuvent s'équiper en clôture de protection, en chiens de protection ou faire appel à un aide-berger. Cela implique un temps de travail et des contraintes supplémentaires. De 2009 à 2012, afin d'accompagner les éleveurs, le Parc du Verdon avait participé à une expérimentation, menée par le Cerpam, sur les parcs d'appui au gardiennage (PAG). Ce sont de grands enclos de plusieurs hectares, protégés par des fils électrifiés, qui permettent de faire paître les troupeaux en toute sécurité, en fin d'après-midi. En climat méditerranéen, les brebis pâturent préférentiellement en début de journée lorsque la chaleur n'est pas encore trop écrasante ou à la nuit tombée. Entre ces 2 périodes, les brebis chaument : elles ne mangent plus, se regroupent et ruminent. Il est donc primordial pour le troupeau de continuer à paître aux heures les plus fraîches de la journée, d'où l'utilité des PAG. Ces PAG peuvent désormais être financés comme moyen de protection. Dans la lancée, le Parc du Verdon réfléchit actuellement à sa nouvelle stratégie pastorale et souhaiterait appuyer les expérimentations.

* Une ZPP, ou zone de présence permanente, est une zone où des indices de présence du loup ont été recueillis durant deux années consécutives. Une ZPP peut correspondre au territoire d'une meute ou au territoire de loups solitaires.

■ Contact : Elsa Barrandon

Cliché d'un loup par piège photo - ONCFS - sd 04



La télévision numérique bientôt sur le réseau Internet de la communauté de communes Verdon Mont Major

Dans les territoires ruraux, l'accès Internet à la maison n'est pas toujours facile. Dans certaines contrées, c'est même mission impossible. Le Verdon ne déroge pas à cette règle.

En 2001, avec l'arrivée de l'ADSL, les ménages français ont vu de nouvelles perspectives qui étaient impensables avec les connexions bas débits d'alors. La montée progressive des vitesses de connexion proposées a permis la généralisation d'offres commerciales appelées « triple-play » comprenant l'accès à Internet, la téléphonie dite illimitée et la télévision numérique. En plus d'une meilleure qualité d'image et de son, l'utilisateur peut dorénavant bénéficier d'une multitude de chaînes télévisées, d'un service de rediffusion à la demande et d'un magnétoscope numérique pour enregistrer ses propres programmes. Depuis 2011, la communauté de communes Verdon Mont Major s'est dotée d'un équipement haut débit qui atteint aujourd'hui 8 Mbits/sec. Depuis début décembre, Xilan - jeune société qui propose une offre internet alternative dans les zones « blanches » (pas d'accès Internet) et « grises » (zone limitée à 2 Mbits/sec ou avec un seul opérateur) - va proposer à ses clients, sur le territoire Verdon Mont Major, trois nouvelles offres commerciales comprenant donc la téléphonie et la télévision numérique.

Le développement économique d'un territoire étant lié aux nouvelles technologies, nul doute que cette nouvelle avancée profitera aux habitants de la communauté de communes et fera peut-être même des émules sur le reste du territoire du Verdon.

■ Contact : Pierre André

Le Verdon à vélo



Le Parc du Verdon vient de signer une convention de partenariat pour 3 ans avec l'association Vélo Loisir Provence afin de développer et structurer sur son territoire, des itinéraires vélo sur routes et sur chemins.

Créé en 1996, Vélo Loisir en Luberon se compose d'une centaine d'adhérents sur le territoire du Parc du Luberon autour de 400 kilomètres d'itinéraires cyclables. En 2013, ce réseau s'ouvre et s'étend au territoire du Verdon. L'association modifie alors ses statuts et change de nom pour passer à Vélo Loisir Provence.

Ce partenariat, initié à la demande de professionnels du tourisme, est l'aboutissement d'un long travail de diagnostic de l'offre vélo (itinéraires existants et en projets, clientèles, acteurs impliqués...). Un animateur vélo Verdon, hébergé à la maison du Parc, a été recruté par l'association en septembre pour développer le projet :

- Identification d'itinéraires vélo (sur routes et à VTT),
- Mise en place d'une signalétique adaptée,
- Constitution et promotion d'un réseau de professionnels (loueurs, hébergeurs, taxis, sites culturels...).

■ Pour plus d'informations : Colin Cazaly, 04 92 82 20 13 ccazaly.veloloisir@orange.fr et www.veloloisiruberon.com

Nettoyer le Verdon sans relâche

Au cours des derniers mois, deux opérations de dépollution ont été organisées sur le territoire du Parc du Verdon.

La première a eu lieu cet été sur la commune de Rougon, dans le lit du Verdon, au niveau du couloir Samson. Grâce au signalement de professionnels de l'eau vive, de la présence d'un fût de goudron dans la rivière, le service départemental d'incendie et de secours, les gendarmes et le Parc ont pu organiser l'enlèvement de ce fût. Il n'y avait d'autre solution que de faire intervenir l'hélicoptère de la gendarmerie nationale basée à Digne afin de l'évacuer par les airs. Au petit matin du 14 août, pompiers de Castellane et de la Palud-sur-Verdon, gendarmes de Castellane et écogardes du Parc se sont retrouvés pour organiser l'opération, qui s'est déroulée sans accro et a permis de préserver la qualité des eaux du Verdon.

La seconde opération a eu lieu en septembre sur la commune d'Esparron-de-Verdon et de Saint-Julien-le-Montagnier. La directrice de l'association Tartavel et Verdon, Nathalie Jumas, très active sur des actions de nettoyage du Verdon, apprend par un plongeur amateur qu'au moins douze voitures sont au fond du



Enlèvement d'une voiture dans le lac d'Esparron

lac. Elle décide alors de réunir l'ensemble des acteurs (pompiers, gendarmes, communes, Parc du Verdon...) pour dépolluer le lac. Durant trois jours d'exercices, les gendarmes et pompiers de la région se sont succédés sous l'eau, jusqu'à trente mètres de profondeur pour sortir plus de dix voitures et une moto des eaux du lac d'Esparron. Les eaux du lac de Sainte-Croix et de Quinson renferment elles aussi des épaves. D'autres opérations de ce genre sont donc à organiser dans les prochaines années.



François et Christelle à l'œuvre

Riez Producteurs en test d'activité

Si le « test d'activité » ne vous dit rien, sachez qu'il existe dans toutes les branches de métiers, et qu'il permet à de futurs entrepreneurs de se donner une phase pour confirmer leurs choix pour le métier, tout en le mettant en œuvre grandeur nature. Concrètement, pour un producteur en test en agriculture, cela signifie par exemple de cultiver ses légumes à dimension quasi-professionnelle et de les vendre, sans pour autant créer sa propre entreprise. Le « contrat d'appui au projet d'entreprise » (CAPE), outil issu de l'Économie sociale et solidaire, a été adapté depuis peu à l'agriculture et invite des porteurs de projets agricoles souhaitant s'installer progressivement, à se pencher sur des démarches coopératives et originales telles que celle menée sur le Verdon. Le dispositif « espace-test agricole Verdon » est un projet collectif coordonné par le Parc du Verdon et réunissant 12 partenaires professionnels œuvrant pour l'accueil et l'accompagnement des personnes souhaitant mener à bien un projet de création d'activité agricole sur le territoire. François Meurant et Christelle Roche ont signé leur premier contrat il y a

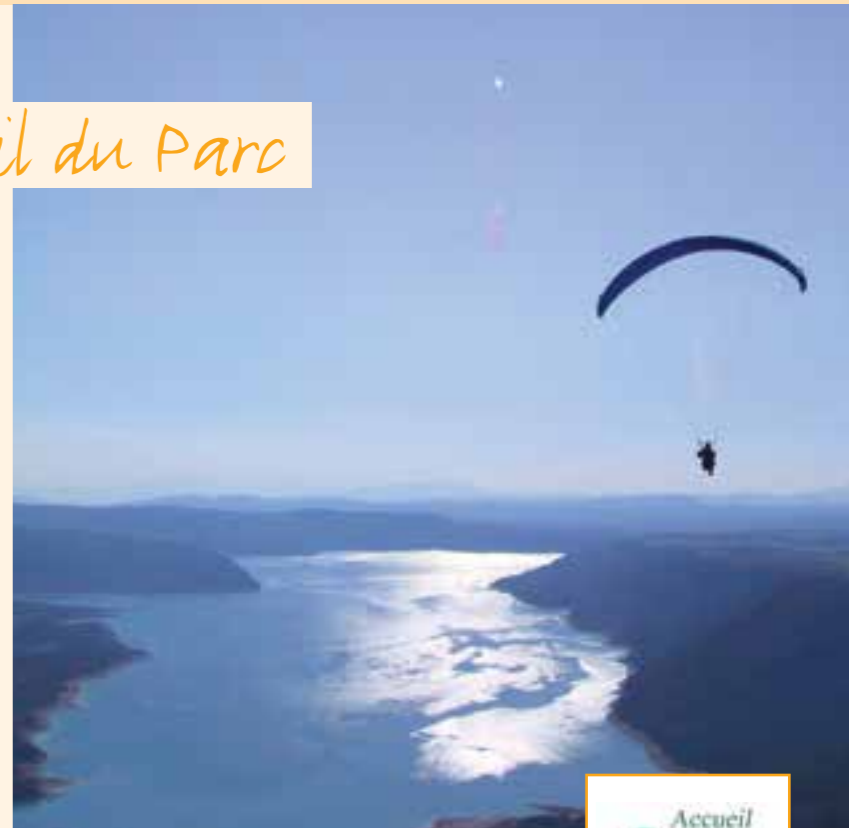
un an et demi avec la Coopérative d'activités et d'entrepreneurs Mosaïque basée à Digne-les-Bains. Renouvelable 2 fois, ce contrat va leur permettre de tester leur projet sur une durée totale de 3 ans. À la fin du test, 3 issues possibles : se réorienter, s'installer en tant qu'exploitant agricole ou devenir entrepreneur-salarié de la coopérative, statut mêlant autonomie et coopération pour la durée de la carrière, et encore peu connu du monde agricole. François et Christelle se sont eux lancés en maraîchage, production répondant à une demande locale forte et nécessitant des surfaces et des investissements limités par rapport à d'autres productions telles que l'élevage. Appuyés par l'association Verdon Solidaire dans le démarrage de leur activité, ils ont choisi de cultiver une large gamme de variétés anciennes et sont certifiés agriculture biologique. Vous pourrez trouver ou retrouver leurs délicieux produits dès le printemps prochain : marchés locaux, paniers hebdomadaires, vente à la ferme...

■ **Contact** : Les jardins du vallon, ancien chemin de Brunet à Riez, 04 92 75 90 29.

Des entreprises reçoivent la marque *Accueil du Parc*

Les territoires labellisés en Parcs naturels régionaux portent la promesse d'une nouvelle vie à inventer : expérimenter une nouvelle vie pour les habitants mais également pour l'ensemble des visiteurs accueillis, qu'ils soient de passage ou en séjour prolongé.

L'objectif de la marque Parc vise en premier lieu à alimenter cette promesse d'un avenir équilibré entre développement économique et préservation de l'environnement. Remettre la marque accueil du Parc aux entreprises, permet de reconnaître et d'encourager leurs engagements dans la recherche de bonnes pratiques. Elles s'illustrent par plusieurs actions concrètes telles que : le compostage des déchets verts, la réduction des consommations d'eau ou d'énergie, l'usage de produits ménagers éco responsables... Cependant, il serait réducteur de ne retenir que les actions en faveur de l'environnement. En effet, les performances liées aux dimensions économiques et sociales sont également des critères importants permettant à l'entreprise de se projeter dans l'avenir. Cette approche globale est désormais poursuivie par plusieurs entreprises qui sont devenues des ambassadrices du Parc en étant labellisées par la marque accueil. Souhaitons que ces entreprises trouvent à travers leurs engagements une raison supplémentaire d'échanger et de partager pour transmettre leurs convictions à d'autres afin que se structure un réseau en faveur d'un tourisme responsable et durable pour le Verdon.



Parapente au dessus du lac de Sainte Croix

Les entreprises nouvellement labellisées :
Château Laval Vacances Bleues à Gréoux-les-Bains
Le Gîte d'étape l'Oustaou à Castellane
Le Monastère de Ségriès à Moustiers-Sainte-Marie
L'hôtel Château de Trigance
Philippe Lebre - Roc'N'Vol - Escalade et parapente à La Palud-sur-Verdon



Natura 2000

Des actions en faveur des zones humides à Saint-Jurs et à Majastres



Le Trolle d'Europe, plante que l'on rencontre dans les prairies humides

Entre 2012 et 2013, des contrats Natura 2000 ont été signés puis réalisés sur ces 2 communes. Un contrat Natura 2000 est signé pour 5 ans avec l'État, afin de financer des opérations utiles à la restauration ou à la préservation de milieux et d'espèces jugées rares à l'échelle européenne. À Majastres, au lieu-dit d'Estodeou, un petit pré humide d'à peine 1 hectare, niché au creux de l'Estoublaisse, héberge le Trolle d'Europe et la Grande Pimprenelle, 2 très belles plantes que l'on rencontre dans les prairies humides. Mais ce petit milieu a mal supporté l'augmentation du pâturage (moutons et chevaux) qui a lieu depuis une dizaine d'années. Le piétinement entraîne un tassement du sol et le raclage par les dents des animaux, provoque la disparition des plantes les plus intéressantes du point de vue de la biodiversité. Le propriétaire a donc mis en place un contrat Natura 2000 visant à clôturer cette zone pour éviter son pâturage pendant quelques années et

à suivre son évolution. À Saint-Jurs, au lieu-dit de Bouges, c'est une zone humide d'une autre nature qui a fait l'objet d'un contrat Natura 2000 : un bas-marais, constitué de grandes buttes de laiches (grandes herbes), où le Colostre prend sa source. Cerné jusque-là par des plantations de pins noirs, ce marais respire enfin. Le contrat Natura 2000 signé par l'ONF, gestionnaire des lieux, a permis d'éliminer les pins qui grignotaient le bord du marais et qui s'installaient au bord du ruisseau de Mouresse. Le boisement de frênes et sa source ont quant à eux retrouvé la lumière. Rappelons que tout particulier peut bénéficier de ce type de contrat sur des parcelles d'un site Natura 2000 (60 % du territoire du Parc du Verdon est en zone Natura 2000) et hébergeant des milieux ou des espèces remarquables à l'échelle européenne. Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, contactez Anne Ferment au Parc.



Le foncier, une ressource non renouvelable

Comment permettre aux habitants de rester sur la commune ? Comment en accueillir de nouveaux ? Quelles activités économiques installer ? Quelle place donner à l'agriculture ? Faudra-t-il adapter les équipements publics (réseaux, voirie, services) ? Comment préserver le cadre de vie, les paysages, les espaces naturels ? De nombreuses questions que soulève la gestion du foncier sur le territoire du Verdon.

La densité dans l'habitat, une façon de préserver nos paysages

Nos villages provençaux sont traditionnellement resserrés. Pendant des siècles, ils se sont bâtis sur un modèle d'habitat concentré : on préservait ainsi les bonnes terres agricoles et on évitait les zones les moins bien exposées ou soumises à un risque. Pourtant, depuis des décennies, les pavillons colonisent de plus en plus loin les espaces naturels et agricoles, en faisant abstraction de leur environnement. En France, on estime que c'est l'équivalent d'un département français qui disparaîtrait tous les 7 ans au profit de l'urbanisation et des infrastructures routières.

Y compris dans nos villages du Verdon, des hectares de bonnes terres agricoles ont disparu et continuent à disparaître au profit de zones d'habitat, de zones d'activités, d'installations touristiques... Les prix du foncier, moins élevés que dans les villes, et le cadre de vie très agréable,

expliquent en partie ce phénomène.

Or, l'urbanisation a de nombreuses conséquences : sur les espaces naturels, agricoles, sur les ressources en eau, en énergie, sur les paysages et l'identité villageoise. C'est pourquoi, depuis 2000, plusieurs lois ont mis en avant l'impératif de maîtrise de la consommation d'espace dans la planification urbaine. Mais pour moins consommer d'espace, il faut construire plus dense, même à la campagne, ce qui ne correspond pas forcément au désir d'habitat initial de celui qui vient s'installer.

Le foncier étant une ressource non renouvelable, la consommation foncière n'est donc pas un mode de développement durable du territoire. Elle génère perte de biodiversité et disparition des terres agricoles.

Christophe,

éleveur sur une commune du Parc, trouve les mots justes pour expliquer ce phénomène de mitage des terres agricoles et ses conséquences sur son exploitation :

« Mes arrière-grands-parents se sont installés agriculteurs sur ces terres après la Grande Guerre. On est à 5 kilomètres du village, mais la proximité du lac a alimenté la spéculation immobilière... C'était avant la Loi Montagne. Des investisseurs étrangers ont commencé par ouvrir un camping... et puis, avec le temps, le terrain de camping est devenu constructible et un lotissement isolé s'est développé. Aujourd'hui, ce lotissement est constitué de résidences secondaires, louées en pleine saison... Cette population représente certes un débouché pour la vente de mes fromages de chèvre, mais, pour faire pâturer mes bêtes, j'ai dû chercher de nouveaux espaces, plus éloignés, moins accessibles. »

Planifier son développement pour accueillir des habitants sans sacrifier ses espaces naturels et agricoles

Les élus de nos communes ont entre les mains la maîtrise de la consommation foncière.

À travers l'élaboration de leurs documents d'urbanisme (carte communale, plan local d'urbanisme (PLU),...), ils mettent en place l'outil pour planifier le développement de leur territoire à 15-20 ans. Ainsi, sur le Parc, 12 communes sont en cours d'élaboration de leur PLU / carte communale, à des stades plus ou moins avancés.

C'est un travail de longue haleine pour les élus, même s'ils se font accompagner par des bureaux d'études spécialisés.

En effet, l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers et les conseillers municipaux, élus par leurs habitants, doivent souvent faire abstraction des demandes individuelles, nombreuses, pour rendre tel ou tel terrain constructible. L'élaboration d'un PLU fait toujours des mécontents...



Que fait le Parc ?

► Il s'assure du respect de la charte du Parc naturel régional, véritable projet de territoire et ligne de conduite partagée et approuvée par les communes.

► Il accompagne les élus dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme : il apporte une aide juridique et technique, porte à la connaissance les enjeux patrimoniaux, agricoles, touristiques, économiques, paysagers identifiés sur les communes.

► Il sensibilise et expérimente avec les communes qui le souhaitent des nouvelles formes d'habitat, plus denses, moins consommatrices d'espaces.

► Il anime des dispositifs tels que les « espaces-tests agricoles Verdon » pour favoriser l'installation de jeunes agriculteurs, en incitant notamment les élus et habitants du territoire à mettre à disposition du foncier.

► Enfin, il organise des permanences gratuites et ouvertes à tous, de conseil en architecture durable auprès des particuliers et des communes.



Lumière sur l'intervention du Conservatoire du littoral autour du lac de Sainte-Croix

Le Conservatoire du littoral a été créé pour préserver des paysages littoraux et lacustres les plus remarquables et pour contrer les effets d'une urbanisation croissante qui prive des accès aux rivages. Il acquiert des propriétés foncières et organise leur gestion, qu'il confie aux communes ou à leurs groupements et/ou à des associations. Ces gestionnaires sont chargés de mettre en œuvre les plans de gestion des sites, en collaboration avec les usagers. C'est le cas sur le domaine de Valx-Félines (200 ha), à Moustiers-Sainte-Marie où le Parc est gestionnaire pour le compte du Conservatoire.

Loin de mettre sous cloche des portions de territoires, le Conservatoire veille par son action à protéger les paysages, les patrimoines naturels et les savoir-faire traditionnels, tout en contribuant, par le maintien et la cohabitation de nombreux usages (chasse, pêche, pastoralisme, culture, randonnée...), à la dynamique sociale, culturelle et économique locale.

À noter : un agent du Conservatoire du littoral est désormais basé à Moustiers, au domaine de Valx.

■ Contact : Brindille Soubrane / 06 16 69 19 59

Le PLU doit permettre aux habitants de rester sur la commune, proposer des logements à tous pour offrir un parcours résidentiel tout au long de la vie, permettre aux commerces, services, activités économiques de s'implanter durablement. Mais l'attractivité du Verdon, son économie, sont basées sur la qualité de ses paysages : ses espaces naturels, agricoles, ses villages provençaux. Banaliser les paysages, marginaliser l'agriculture, c'est donc un pas à ne pas franchir pour le territoire du Verdon, encore relativement préservé, et dont les élus sont aussi les gardiens.

Parutions

Architecture et arts de bâtir traditionnels du Verdon



Ce guide, écrit avec le soutien de l'École d'Avignon, balaye d'un œil averti les différentes architectures qui forment l'attrait de nos villages. Le maintien de ce riche patrimoine s'appuie sur une connaissance fine des savoir-faire traditionnels permettant d'apporter des réponses qualitatives, aussi bien en terme de matériaux et de techniques (traditionnels ou modernes), qu'en tenant compte des contraintes environnementales actuelles. Le Parc souhaite ainsi vous accompagner dans vos projets de construction ou restauration pour concilier passé, présent et avenir, dans le respect de l'identité de notre territoire. Le guide est disponible dans vos mairies, mais aussi auprès des agences immobilières, notaires et architectes du territoire.

www.parcduverdon.fr

Edition des Chroniques du Crieur du Verdon - 2010/2013



Cet ouvrage présente 30 chroniques écrites par Michel Benizri, le comédien incarnant le Crieur du Verdon. Ces écrits sont nés de la rencontre du personnage avec le territoire et ses habitants entre 2010 et 2013 et retracent de façon poétique, parfois rigolote la vie que nous inventons ici, dans le Verdon.

Parution au format papier prévue pour janvier 2014.

Livret Raconte-moi ton Verdon



Ce livret reprend les portraits et une sélection de textes du spectacle de l'Inventaire du Verdon, enrichi par la synthèse du travail du sociologue et de l'ethnologue.

L'occasion pour chacun de se replonger dans ce récit du Verdon vu par les habitants, des artistes et des chercheurs.

Parution au format papier et en ligne sur le site du Parc prévue pour février 2014.

Isidore Blanc : le «régisseur» des gorges



L'association Pays et Gens du Verdon présente un livret sur Isidore Blanc, instituteur à Rougon, qui, en 1905, accompagna et guida E.-A. Martel dans son exploration des gorges du Verdon. Nous y retrouvons son parcours, sa rencontre avec E.-A. Martel, mais également des aspects moins connus de ce personnage amoureux de ces paysages, poète, photographe, guide, éditeur de cartes postales... et infatigable promoteur du tourisme dans ce Verdon qu'il aimait tant.

Pour commander ce numéro : 04 94 19 08 04 ou verdons-abonnement@laposte.net

Verdon d'autres visages



Magnifique ouvrage des éditions Biotope, il présente les paysages et les espèces du Verdon avec un regard croisé de photographies de David Allemand, de textes descriptifs de Stéphanie Allemand-

Capy et de poèmes de Jean-Claude Barbier. Contemplatifs et passionnés du Verdon tous les trois, ils nous offrent une balade naturaliste à travers des paysages fascinants en plus de 200 pages.

En vente à la Maison du Parc et sur www.leclub-biotope.com

Infos pratiques

Manger local, c'est faisable

À Moissac-Bellevue, depuis cet été et tous les dimanches matins d'hiver, vous trouverez les paysans de Moissac et des alentours sur un marché alimentaire et artisanal. Au pied du village, en bord de la départementale direction Régusse, les producteurs vous accueilleront avec un café et vous feront découvrir les légumes de saison, de la viande d'agneau, de la truffe, du safran, du miel, des fromages de chèvre, du pain, du vin...



Permanences de conseil architectural

Vous avez un projet de maison neuve, de réhabilitation, d'agrandissement, de création d'un bâtiment d'activité, de mise en place de mobilier urbain ou encore un projet d'aménagement et vous avez besoin de conseils ? Prenez rendez-vous gratuitement avec un architecte...

Le Parc du Verdon organise ces permanences de conseil en architecture durable auprès des particuliers et des communes. Elles s'adressent à l'ensemble des communes du Parc, qu'elles soient situées dans les Alpes-de-Haute-Provence ou dans le Var.

Sylvie Détot, architecte bioclimatique, vous attend le dernier mercredi du mois à Aups (centre des ressources, 33bis avenue Clemenceau) ou Castellane (au-dessus de l'office de tourisme), à Riez (mairie) ou Vinon-sur-Verdon (maison des services et de l'emploi, près du cinéma).

Les permanences en 2014 :

→ à Aups (8h30-12h30) et Riez (14h-18h) les mercredis 29 janvier, 26 mars, 28 mai, 30 juillet, 24 septembre, 26 novembre ;

→ à Castellane (9h-13h) et Vinon (15h-19h) les mercredis 19 février, 30 avril, 25 juin, 27 août, 29 octobre, 17 décembre.

Inscrivez-vous en appelant la Maison du Parc 04 92 74 68 00

Abonnez-vous !

Vous ne recevez pas cette lettre d'informations du Parc directement dans votre boîte aux lettres, ou pour être sûr de la recevoir personnellement, abonnez-vous gratuitement et simplement en nous transmettant votre adresse postale sur :

info@parcduverdon.fr

ou

au 04 92 74 68 00